

Statuts de protection



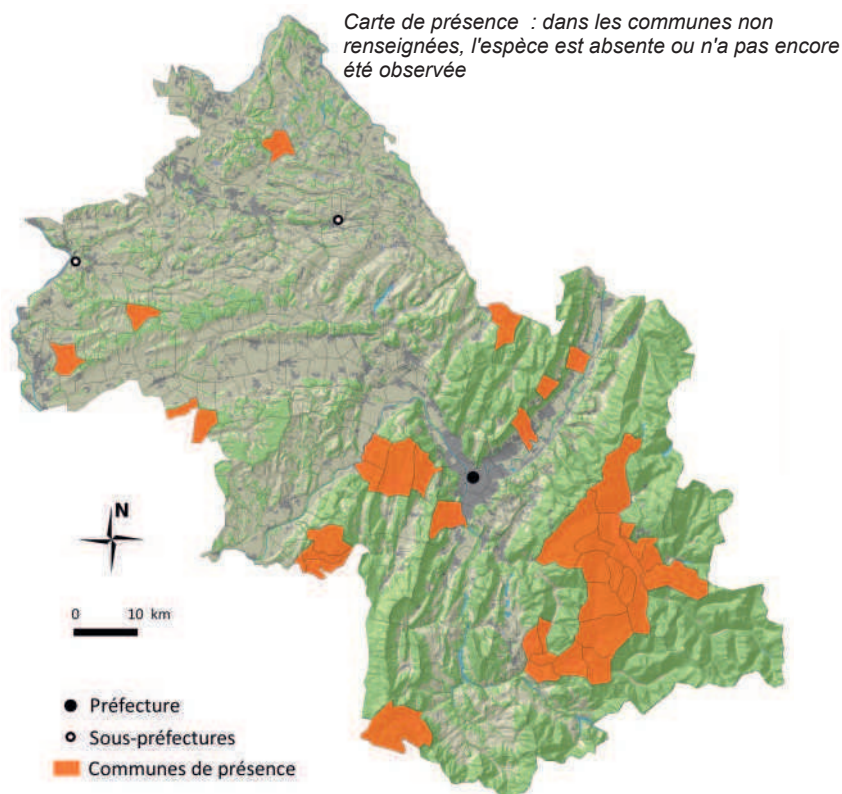
Listes rouges
Isère : VU (Vulnérable)
R-A : NT (Quasi menacée)
France : LC (Préoccupation mineure)

Directives européennes
Non concernée par la directive "oiseaux"
Inscrite à la directive "habitats" : annexes 2 et 4



©Yoann Peyrard

Coordination départementale spécifique



Sources : UF-SOES, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFlis - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

Le grand murin a été contacté dans l'ensemble de l'Isère, notamment dans les Préalpes et l'Oisans. Une seule grande colonie de reproduction est actuellement connue en Isère, et au moins trois autres sont suspectées.

Écologie locale

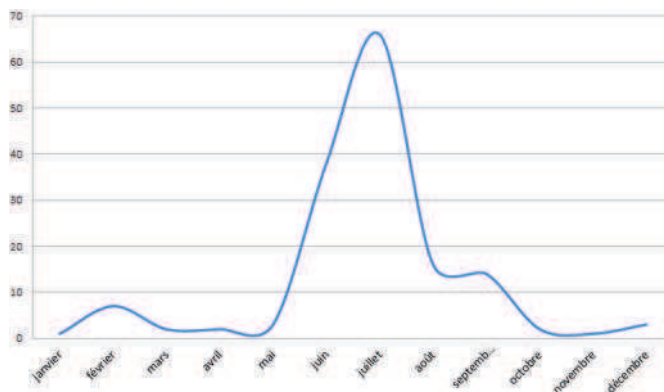
C'est une espèce chassant les carabes en forêt, sa ressource alimentaire prédominante. Les forêts de feuillus au sous-bois dégagé semblent être son milieu de prédilection pour la chasse. Les gîtes estivaux de cette espèce sont connus dans les bâtiments, parfois sous des ponts et dans des grottes.

Tendance évolutive

Plus qu'une seule colonie est connue en Isère et des traces d'anciennes colonies sont connues, notamment autour de Grenoble. La destruction des gîtes potentiels et le dérangement dans des cavités souterraines ne présagent rien de bon pour cette espèce. Un déclin est probable mais sans connaissances plus approfondies, il est difficile de le quantifier.

Phénologie saisonnière

Le grand murin est essentiellement vu pendant la période estivale. C'est un moment de l'année où il est facilement détectable : il n'est pas discret et la colonie laisse d'important tas de guano. En hiver, les observations sont beaucoup moins nombreuses.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)

Réduction des intrants

Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)

Création de bandes enherbées

Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)

Gestion raisonnée du pâturage

Gestion raisonnée des fauches

Forêts

✓ Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied

✓ Gestion forestière en mosaïque

✓ Favoriser le vieillissement

✓ Diversification des strates

Diversification des pratiques

Zones humides

Maintien d'un réseau de zones humides

Diversification des berges (roselières...)

Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau

Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

✓ Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains

Éviter l'engrillagement

Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte

✓ Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid

✓ Conservation de gîtes favorables dans le bâti

Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)

Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

➤ Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.

➤ Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Atamaniuk

Version : Mar-16